



Situation économique et sanitaire avec la pandémie de coronavirus dans l'Océan Indien au 11 juin 2021 (n°64)

Madagascar

tribune.com
MADAGASCAR

9 juin 2021

Covid-19 : 62 000 doses de vaccins administrées en un mois

« Le nombre de personnes vaccinées a atteint 62.662 au moment où l'on parle », a déclaré le Premier ministre, Christian Ntsay, hier lors d'une réunion virtuelle avec les députés. Un mois après le début de la campagne de vaccination contre la Covid-19 dans le pays, seules 25% des doses reçues dans le cadre de l'initiative Covax ont été ainsi administrées.

Les doses non utilisées du vaccin Covishield fabriquées par le Serum Institute of India seront détruites d'ici le 18 juin à cause de leur date de péremption. Depuis plusieurs jours, le ministère de la Santé publique a déjà élargi la vaccination à tous les plus de 18 ans, pour éviter le gaspillage des doses, si auparavant, les personnes éligibles étaient les personnes vulnérables, les professionnels de santé et les forces de l'ordre. En dépit de cela, une grande partie de la population n'est toujours pas convaincue des bienfaits de la vaccination. Nombreux sont ceux qui remettent en question la sûreté du vaccin Covishield et ses potentiels effets secondaires à court et long terme, d'autres estiment que le vaccin est inutile contre la Covid et préfèrent miser sur remèdes traditionnelles. Enfin, nombreux sont ceux qui se méfient des vaccins en général.

A l'approche de la date de la fin de la première campagne et malgré ce faible taux, on constate quand même ces derniers jours une accélération de la vaccination. Dans le secteur privé, des vaccinations sont menées au sein même des entreprises pour les salariés volontaires et leur famille avec les doses de Covishield. Le GEM (Groupement de Entreprises de Madagascar) avait en effet déjà demandé au Ministère de la santé une demande pour faciliter la vaccination de ses salariés, au mois de mai dernier. Des personnalités publiques n'hésitent plus à appeler à la vaccination, tout comme certains hauts responsables dans l'administration publique.

De son côté, pour les français et européens de plus de 55 ans installés à Madagascar, la vaccination se poursuit et s'étend en province. L'ambassade de France a importé 6 000 doses de vaccin Janssen du laboratoire Jonhson et Jonshon qui doivent d'être utilisées avant fin juillet en raison de la date de péremption.



9 juin 2021



L'arrivée de la deuxième cargaison de vaccins en question

Quand la deuxième allocation des vaccins pour Madagascar dans le cadre de l'initiative Covax arrivera-t-elle à Madagascar ? La question reste encore sans réponses. Pour l'heure, les autorités préfèrent se concentrer sur la manière d'écouler les 250.000 premières doses arrivées le 8 Mai et dont près de 70.000 doses ont été administrées à dix jours de la fin de la première phase de la campagne.

Le gouvernement prévoit un taux de croissance de 4.3% pour 2021

Optimiste. Lors de sa rencontre avec le parlement, le Premier ministre, Christian Ntsay, a annoncé que le gouvernement a prévu un taux de croissance économique à 4,3% pour cette année 2021.

En raison de la pandémie du Covid, le PIB s'est contracté de -4,2% en 2020 après une croissance de 4,4% en 2019 (FMI, avril 2021). La croissance économique devrait remonter à 3,2% en 2021, selon une note de conjoncture économique publiée le 7 mai dernier par la Banque centrale de Madagascar (BFM), cela sous réserve de la reprise économique mondiale post-pandémique. Elle revoit ainsi à la baisse les prévisions de la croissance fixée à 4,5% dans la loi des Finances 2021. « *La reprise économique attendue cette année 2021 pourrait être ralentie par la deuxième vague de la pandémie de Covid-19. La dynamique de l'activité productive montre des signes d'essoufflement, et les indispensables mesures pour contenir la propagation du virus risquent de constituer de sérieuses entraves* », prévenait la BFM.

L'inflation est passée de 5,6% en 2019 à 4,2% en 2020, mais devrait augmenter à 5,4% du PIB en 2021 et à 5,7% du PIB en 2022 selon le FMI dans ses perspectives, elle sera principalement tirée par les produits alimentaires et les importations. Christian Ntsay, de son côté a rappelé que la loi de finances initiale (LFI) prévoit une inflation de 6,2% en fin de période 2021. Il a affirmé que le maintien de la stabilité de la monnaie nationale, l'Ariary, sera l'un des moyens pour assurer la relance économique. Une situation pourtant un peu difficile au vu de la reprise des activités économiques au niveau international, alors qu'au niveau national, l'économie tourne encore au ralenti. Les secteurs du tourisme, l'exploitation minière, la production de vanille et le textile ont été les secteurs les plus touchés par la crise. Près de 1,4 million de personnes ont basculé dans l'extrême pauvreté en 2020 en raison des pertes d'emplois dans les secteurs clés de l'industrie et des services, ainsi que de la perte soudaine de revenus pour les travailleurs informels affectés par les mesures de confinement dans les grandes villes.

Pour le taux de pression fiscale pour cette année il est fixé à 11,4% alors qu'il était de 9,8% en 2020. Une perspective établie sur la base de la reprise des activités économiques.

IMPOTS – Le ministère de l'Economie et des finances entend intégrer 800.000 nouveaux contribuables dans le secteur formel



8 juin 2021



La « prise en main progressive du secteur informel » est l'une des activités prioritaires du ministère de l'Economie et des finances pour 2021. Pour 2021, le ministère cible 1.250.000 contribuables. Un peu plus de 455.000 d'entre eux sont déjà actifs et ont payé leurs impôts en 2020. Près de 800.000 d'entre eux restent donc encore à sensibiliser et à intégrer dans le secteur formel.

Pour sensibiliser au civisme fiscal et procéder à la formalisation de ces entreprises, le ministère a lancé le programme « Anjara hetrako », « ma contribution fiscale » en Novembre – Décembre 2020. Pour ces deux mois de campagnes, le ministère a pu collecter plus de 429 millions d'ariary et délivrer 17.880 cartes fiscales. « En étant dans le secteur formel, les entrepreneurs peuvent mieux développer leurs activités et leurs entreprises », indique Richard Randriamandrato, ministre de l'Economie et des finances, au cours de son rapport devant les députés ce mardi.

En 2020, la direction générale des impôts a pu enrôler plus de 100.000 nouveaux contribuables par rapport à 2019. Les recettes fiscales intérieures ont néanmoins baissé par rapport à 2019 en raison de la pandémie de Covid-19. « Nous avons quand même travaillé car le taux de réalisation fiscale a atteint 96,6% par rapport aux prévisions », a insisté le ministre de l'Economie et des finances. Sur les 2.757,02 milliards de recettes prévisionnelles inscrites dans la Loi de finances rectificatives, les autorités ont pu collecter la somme de 2.663,39 milliards d'ariary. Soit un peu plus de 200 millions d'ariary de moins qu'en 2019.

Ile de la Réunion



10 juin 2021



Covid-19 à La Réunion : la levée totale des motifs impérieux n'est pas à l'ordre du jour

Le préfet Jacques Billant s'est exprimé hier, en fin de journée. Lors de sa prise de parole, il a évoqué les motifs impérieux. Et a annoncé que la levée totale ne serait pas à l'ordre du jour

Jacques Billant s'est adressé hier aux Réunionnais sur la situation sanitaire à La Réunion. Cette intervention a lieu à l'issue de sa réunion hebdomadaire avec les maires de l'île.

Pas de levée totale des motifs impérieux Patience pour ceux qui, non vaccinés, auraient aimé voyager en dehors de La Réunion. Pour l'heure, sans vaccin, impossible de se déplacer sans justifier d'un motif impérieux.

Le Préfet l'a d'ailleurs rappelé lors de sa prise de parole. *"La levée totale des motifs impérieux pour les personnes non vaccinées n'est pas à l'ordre du jour."*

Pourquoi ne lève-t-on pas les motifs impérieux ? *"Cela est justifié par le principe de la protection réciproque entre l'Hexagone, La Réunion et Mayotte. Le variant sud-africain est présent sur notre territoire et à Mayotte contrairement à la Métropole. Dans le sens inverse, nous nous protégeons de l'introduction du variant britannique"* explique le préfet. Une mesure confirmée par le ministère des Outre-mer. *"On envisagera de lever les motifs impérieux qu'en fonction du taux d'incidence et de la vaccination. Mais là pour l'heure la vaccination n'est pas suffisante."*

Fin des motifs impérieux pour les personnes vaccinées

Entre La Réunion et la métropole, les voyageurs disposant d'un schéma vaccinal complet peuvent désormais se déplacer sans motifs impérieux. Ils sont également dispensés d'auto-isolément dans les deux sens. Cependant, un test PCR négatif de moins de 72 heures avant le départ sera toujours exigé.

Annonces du Préfet : une satisfaction en demi-teinte pour les professionnels



10 juin 2021

Face à une situation préoccupante à La Réunion, le Préfet s'est exprimé ce mercredi 9 juin. Cependant, une lueur se dévoile, avec la réouverture le 15 juin prochain, de la très grande majorité des établissements recevant du public.

Comme l'a annoncé Jacques Billant, le 15 juin, pourra ouvrir, la majorité des établissements recevant du public. Mais cela, sous réserve que les indicateurs soient bons. Sont donc concernés : - Les restaurants à l'intérieur, puisque les terrasses avaient déjà pu rouvrir. - Les salles de fêtes et polyvalentes - Les salles de sport - Les sports de plein air et de combat pourront également reprendre. Cela se fera avec une jauge qui demeurera entre 30 % et 50 % de l'effectif de référence et dans la limite de 300 personnes.

Des déclarations floues - Pour certains restaurateurs, "Le Préfet ne fait aucune déclaration claire. Que du conditionnel. Aucun contrôle des établissements. La communication est déficiente. Les clients appellent tous les jours pour réserver car ils croient que les restaurants sont totalement ouverts. Franchement, c'est bien décevant et poussif."

Une lueur d'espoir pour d'autres "Nous sommes très heureux qu'une date rapprochée ait pu être fixée par le préfet. Nous aurions aimé redémarrer en même temps que nos collègues de métropole le 9 juin...mais les conditions sanitaires nous conduisent à patienter 6 jours de plus. Le préfet dans son discours a parlé à plusieurs de confiance dans les professionnels. Nous mettrons en œuvre tous les moyens nécessaires pour que Le Covid ne soit pas transmis par nos établissements. La vaccination conduisant à une immunité collective est le seul moyen de faire descendre les chiffres et de protéger la population. J'encourage les professionnels des secteurs CHR, si ce n'est pas fait, à se faire vacciner, qu'ils soient patrons ou salariés. Ils se protégeront et protégeront les autres", déclare **Patrick Serveaux**, président de l'Umih. Même constat pour **Frédéric Dijoux**, qui travaille dans l'évènementiel. "Les mesures sont pour moi un signe d'espoir pour la reprise de nos activités, à condition que les gens comprennent qu'il faut vraiment respecter les règles."

Une satisfaction en demi-teinte



9 juin 2021



Covid : La CCIR "prête" à accueillir un centre dédié aux chefs d'entreprise

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie, Ibrahim Patel, n'a pas tardé à réagir aux annonces du préfet ce mercredi quant à l'évolution de l'épidémie de covid dans l'île. Le président de la chambre consulaire a rappelé qu'avec le maintien des restrictions en vigueur, "la question de la rentabilité est posée pour un grand nombre d'acteurs économiques". Il se dit prêt à accueillir dans les locaux de la CCI un centre de vaccination dédié aux chefs d'entreprise pour les aider à poursuivre leurs activités.

Monsieur le Préfet a annoncé la réouverture dès le 15 juin -sous réserve que la situation continue à s'améliorer- de la grande majorité des établissements recevant du public.

Cela inclut donc les bars/restaurants en intérieur, les salles de sport, les salles de réception, ...

C'est une satisfaction en demi-teinte pour nos ressortissants :

- Le couvre-feu est maintenu à 21h.
- Les conditions de jauge sont plus strictes qu'en métropole (avec entre 30 et 50% des effectifs de référence et dans la limite de 300 personnes).

Avec ces restrictions, la question de la rentabilité est posée pour un grand nombre d'acteurs économiques.

Plus que jamais, les entreprises ont besoin du soutien de l'Etat pour la pérennité de leurs activités.

Pour sortir de cette crise, la CCI Réunion - comme elle l'a déjà annoncée -, encourage la vaccination et est prête à accueillir un centre dédié aux chef(fe)s d'entreprise.

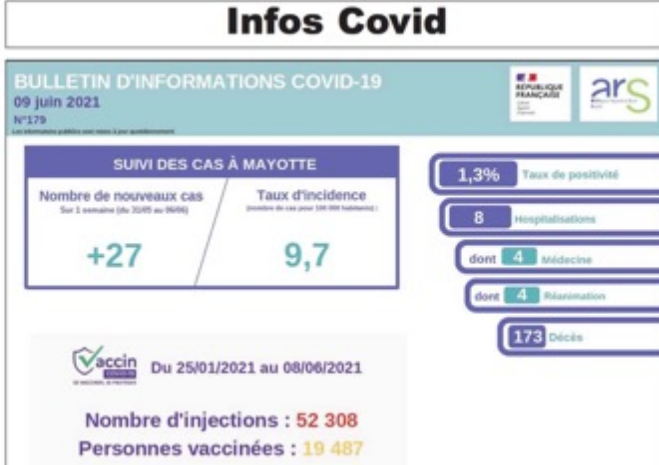
Ile de Mayotte

Les Nouvelles
de Mayotte
Quotidien d'informations générales

Jeudi 10 juin 2021
N° 3679 page 12

Au cours de la semaine du 31 mai au 6 juin 2021, 27 cas de COVID-19 ont été recensés sur le territoire, soit un taux d'incidence de 9,7 cas pour 100 000 habitants. Le taux de positivité était de 1,3% sur la même période. Ces indicateurs, bien qu'ils soient toujours sous le seuil de vigilance, sont en légère hausse par rapport à la semaine précédente.

Le virus circule toujours et le maintien des précautions et gestes barrières s'imposent pour éviter la recrudescence de l'épidémie.



Les Nouvelles
de Mayotte
Quotidien d'informations générales

Jeudi 10 juin 2021
N° 3679 page 7

Nous l'avions déjà évoqué dans notre précédente édition, mais c'est désormais officiel. De nouvelles mesures concernant les voyages ont été prises par le gouvernement qui l'explique dans le communiqué que nous publions ci-dessous.

Evolution des règles applicables aux passagers à destination et en provenance des Outre-mer

Le gouvernement avait annoncé le 19 mai et le 4 juin des évolutions dans les règles applicables aux déplacements à destination et en provenance des Outre-mer à compter du 9 juin 2021, afin de prendre en compte la situation épidémiologique et les avancées de la vaccination sur chaque territoire. Le décret du 1er juin 2021, modifié le 8 juin 2021, met en œuvre les mesures annoncées pour les liaisons entre l'hexagone et les territoires ultramarins et précise les mesures applicables pour les liaisons entre l'étranger et les territoires ultramarins (voir récapitulatif par territoire en annexe).

Dans le cadre de ce décret, le gouvernement a également assoupli les obligations de test avant embarquement pour faciliter les déplacements :

- Tout passager à destination des outre-mer, venant de l'hexagone ou de l'étranger (pays vert ou orange) réalise un test PCR de moins de 72h avant l'embarquement ou un test antigénique de moins de 48h. Les personnes provenant d'un pays rouge, à destination des outre-mer (comme de l'hexagone) doivent fournir un test PCR ou un test antigénique de moins de 48h.

- Les passagers en provenance de la Réunion et de Mayotte et à destination de l'hexagone doivent produire avant l'embarquement soit un test PCR de moins de 72h, soit un test antigénique de moins de 48h (ils devaient produire jusqu'à présent un test PCR de moins de 72h).

COVID-19

Tout ce qu'il faut savoir sur la levée de certaines restrictions aux voyages



Les passagers en provenance de Guyane et à destination de l'hexagone (qui devaient produire jusqu'à présent un test PCR de moins de 36h avant l'embarquement ou à défaut un test PCR 72h et réaliser un autotest à l'aéroport de Cayenne) se verront appliquer désormais un test PCR ou un test antigénique de moins de 48h avant l'embarquement.

Enfin, au regard de la couverture vaccinale qui reste particulièrement faible aux Antilles, le gouvernement a décidé d'appliquer la mesure d'auto-isolement de 7 jours (appliquée jusqu'à présent aux passagers en provenance de l'hexagone à l'arrivée sur les territoires antillais) également à l'arrivée dans l'hexagone à compter du 9 juin pour les passagers en provenance des Antilles.

Cette mesure, applicable dans les deux sens, concerne uniquement les personnes non vaccinées, car ces personnes présentent un risque de porter et de diffuser le virus nettement plus significatif que les personnes vaccinées, dans le cadre de leurs allers-retours sur des territoires qui restent très vulnérables avec un faible taux de vaccination. Il est rappelé qu'une personne vaccinée est une personne qui peut attester de la réalisation d'un schéma vaccinal complet, soit :

- 2 semaines après la 2ème

injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ;

- 4 semaines après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson) ;
- 2 semaines après l'injection (une seule injection nécessaire) d'un vaccin chez les personnes ayant déjà eu un antécédent de Covid-19.

Récapitulatif par territoire

- **Entre les Antilles (Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin, Saint-Barthélemy) et l'hexagone, les motifs impératifs sont levés.**

Les personnes non vaccinées sont soumises à un auto-isolement de 7 jours à leur arrivée, dans les deux sens, à l'issue duquel elles devront être testées négatives. Les personnes vaccinées sont dispensées de cette mesure d'auto-isolement. Le même régime s'applique pour les personnes provenant d'un pays étranger « vert ».

Pour les déplacements avec un pays étranger orange, les motifs impératifs et l'obligation d'auto-isolement s'appliquent pour les personnes non vaccinées. Ces deux mesures ne s'appliquent pas aux personnes vaccinées.

Pour les déplacements avec un pays étranger rouge, les motifs impératifs s'appliquent à tous les passagers et la quarantaine stricte et contrôlée s'applique aux seules personnes non vaccinées.

Pour les déplacements entre les territoires antillais français, les personnes non vaccinées sont également soumises à un auto-isolement de 7 jours à leur arrivée, dans les deux sens, à l'issue duquel elles devront être testées négatives. Les personnes vaccinées sont dispensées de cette mesure d'auto-isolement. En cas de dégradation de la situation sur un territoire, les préfets sont habilités à rétablir les motifs impératifs. L'évolution épidémiologique défavorable à Saint-Martin conduit ainsi à maintenir des motifs impératifs pour les personnes non vaccinées entre ce territoire d'une part et la Martinique et la Guadeloupe d'autre part.

Entre l'océan indien (La Réunion, Mayotte) et l'hexagone, et entre les deux îles, les motifs impératifs

sont levés pour les seules personnes vaccinées. Ils sont maintenus pour les personnes non vaccinées. Les personnes non vaccinées sont soumises à un auto-isolement de 7 jours à leur arrivée, dans les deux sens, à l'issue duquel elles devront être testées négatives. Les personnes vaccinées sont dispensées de cette mesure d'auto-isolement.

Le même régime s'applique pour les personnes provenant d'un pays étranger « vert » et « orange ».

Pour les déplacements avec un pays étranger « rouge », les motifs impératifs s'appliquent à tous les passagers et la quarantaine stricte et contrôlée s'applique aux seules personnes non vaccinées.

- Entre la Guyane et l'hexagone, les motifs impératifs sont maintenus pour tous, en raison de la situation épidémiologique qui reste à un niveau préoccupant,

(suite page 8)



Jeu 10 10 2021
N° 3679 page 8

(suite de la page 7)

même si elle s'améliore progressivement

Les passagers en provenance de l'hexagone et à destination de la Guyane sont soumis à une obligation d'auto-isolément de 7 jours, à l'issue duquel ils devront être testés négatifs. Le même régime s'applique pour les personnes provenant d'un pays étranger vert et orange. Pour les passagers provenant d'un pays étranger rouge, la quarantaine stricte et contrôlée s'applique aux personnes non vaccinées.

En provenance de Guyane et à des-

tinuation de l'hexagone, les passagers non vaccinés sont soumis à une quarantaine obligatoire et contrôlée. Les passagers vaccinés sont soumis à un auto-isolément de 7 jours.

Entre Saint-Pierre-et-Miquelon et l'hexagone, les motifs impérieux sont levés.

Les personnes non vaccinées restent soumises à un arrêté de quarantaine stricte et contrôlée à leur arrivée sur Saint-Pierre-et-Miquelon, à l'issue duquel elles devront être testées négatives. Les personnes vaccinées sont dispensées de toute mesure de quarantaine.

Pour les déplacements avec un pays étranger, les motifs impérieux et la quarantaine s'appliquent pour les personnes non vaccinées, à la différence des personnes vaccinées.

Entre la Polynésie Française et

l'hexagone, les motifs impérieux sont levés pour les seules personnes vaccinées. Ils sont maintenus pour les personnes non vaccinées. La quarantaine stricte et contrôlée s'applique aux personnes non vaccinées.

Un protocole sanitaire local, arrêté par le Pays et le représentant de l'Etat, précise les modalités de tests avant l'embarquement, les modalités de quarantaine et de tests sur le territoire pour les personnes vaccinées, pour les personnes immunisées et pour les personnes non vaccinées.

Entre la Nouvelle-Calédonie et l'hexagone, les motifs impérieux sont maintenus pour tous. Les autorités locales appliquent un dispositif de quarantaine obligatoire et contrôlée pour tous les passagers arrivant en Nouvelle-Calédonie. Le même régime s'applique pour les déplacements avec les pays étrangers.

Entre Wallis-et-Futuna et l'hexagone, les motifs impérieux sont maintenus pour tous. Un dispositif de quarantaine obligatoire et contrôlée est mis en place pour tous les passagers lors du transit en Nouvelle-Calédonie. Le même régime s'applique pour les déplacements avec les pays étrangers.

Liste des pays verts (pas de circulation active du virus, pas de variants préoccupants recensés) : espace européen, Australie, Corée du Sud, Israël, Japon, Liban, Nouvelle-Zélande, Singapour.

Liste des pays orange : tous les pays hors pays verts et rouges

Liste des pays rouge (circulation active du virus, présence de variants préoccupants) : Afrique du Sud, Argentine, Bahreïn, Bangladesh, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Inde, Népal, Pakistan, Sri Lanka, Suriname, Turquie, Uruguay.



10 juin 2021



Réouverture partielle du ciel comorien aux compagnies

En raison de la pandémie de Covid, les vols à destination des Comores avaient été stoppés. Ils peuvent désormais reprendre mais seulement en direction de Moroni, Anjouan demeurant fermée. Ewa Air et AB Aviation devraient donc reprendre leurs rotations, mais leur nombre pourrait pour l'heure être limité à 2 par semaine.

Les conditions d'un test PCR négatif de moins de 72 heures ou 48 pour antigénique seraient toujours imposées... Il ne s'agit donc pas d'une levée totale des restrictions, loin de là.



10 juin 2021



Un chantier illégal au port mais autorisé à se poursuivre

Les travaux du quai n°1 du port de Longoni ont débuté il y a quelques semaines alors même que les procédures administratives obligatoires n'étaient pas bouclées, notamment en matière d'instruction dans le cadre de la loi sur l'eau. Motif : il fallait aller vite pour répondre aux attentes si fortes produites par le Mozambique et ses ressources gazières.

Comme quoi, tout est possible quand la raison économique est si importante.

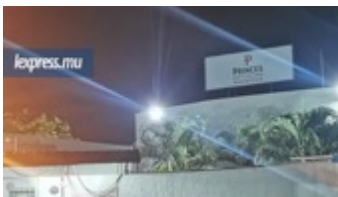
Qu'à cela ne tienne, la préfecture vient de publier un arrêté relatif aux mesures conservatoires encadrant les aménagements des infrastructures portuaires de Longoni. Arrêté qui souligne d'ailleurs l'irrégularité du chantier débuté et rappelle que le préfet a le pouvoir de mettre à l'amende le département ou de suspendre les travaux. Mais il est clairement indiqué que compte tenu de l'importance du projet, cela ne sera pas le cas, l'intérêt général emportant toutes les autres priorités. L'objet de l'arrêté est ainsi d'encadrer les mesures à prendre pour préserver l'environnement, ce qui est une bonne nouvelle.

Le projet, d'une valeur de 30 millions d'euros faut-il le rappeler ne sera ainsi pas inquiété quant à sa poursuite...

Ile Maurice



Covid-19 – 16 cas à Princes Tuna: le ton monte



9 juin 2021



Plusieurs employés de l'usine *Princes Tuna* sont en colère et ils l'ont fait savoir. Il y a quelques instants, ils ont partagé leurs griefs et leurs appréhensions avec nous. Car, si le ministre de la Santé, Kailesh Jagutpal, a annoncé cet après-midi que l'usine n'opérera pas après que 16 cas ont été détectés rien qu'en ce mercredi 9 juin, ils affirment que leur employeur les force à effectuer le «night shift», au «péril de leur santé».

Et, nous apprenons qu'il y a un exercice de mass testing qui est effectué en ce moment, alors que d'autres ouvriers doivent effectivement travailler...

De son côté, un porte-parole de la direction affirme : «*Le night shift de notre unité sise à Marine Road, Quay-D, se déroule avec l'accord et sous la supervision des autorités sanitaires qui effectuent un mass PCR testing de tous les employés. L'usine de Marine Road stoppera ses opérations à la fin de ce shift demain matin et nous suivrons les directives des autorités.*» Pour info, quelque 97 % des travailleurs étrangers de *Princes Tuna* sont vaccinés de même que 43 % du personnel mauricien.

Budget 2021-2022 : Un levier pour accélérer la sortie de crise



9 juin 2021

Le Budget 2021-2022 jouera un rôle crucial dans la sortie de crise. Outre de se focaliser sur la relance, qui demeure la priorité immédiate, il comprendra un ensemble de réformes structurelles avec pour objectif de restaurer la compétitivité des opérateurs économiques.

On connaît le tableau de bord. Il est loin d'être reluisant. L'économie mauricienne s'est contractée de 14,9 % en 2020. Sans la crise, le produit intérieur brut (PIB) aurait tourné autour de Rs 550 milliards à fin juin 2021. Selon les dernières estimations du ministère des Finances, elle ne dépasserait pas les Rs 440 milliards. Ce qui représente une destruction de valeur de quelque Rs 110 milliards.

Dans ce contexte de profonde déprime, la priorité des priorités reste la stratégie à mettre en place pour une sortie de crise. Dans un second temps, il incombe d'adresser les défis de long terme. Et le ministre des Finances, Renganaden Padayachy, est décidé, malgré l'état des finances publiques, de présenter un Budget audacieux, en privilégiant la relance et l'adoption de réformes structurelles.

Pour l'économiste Manisha Dookhony, c'est la voie à suivre. Le Budget doit comporter des mesures visant à créer de la valeur. Cela, par le développement d'une véritable stratégie économique de relance. « *Nous avons besoin de mesures audacieuses et créatives, pas seulement des solutions de fortune comme les rabais pour l'achat de voitures. Le soutien aux ménages, en particulier ceux qui sont les plus touchés par la crise économique, est très important, et cela devrait continuer* », estime Manisha Dookhony, qui ajoute qu'il faudra une gestion efficace des finances publiques. « *Avec les revenus de l'État qui devraient chuter, il faut contenir les dépenses publiques ou les reporter à plus tard. Finalement, il faut des mesures pour rassurer les investisseurs privés, y compris ceux du secteur commercial mondial, qui ont été durement touchés par notre inclusion sur les listes grise et noire* », recommande-t-elle.

BUSINESS
M A G A Z I N E



Guillaume Hugnin (Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie) «Il faut une politique fiscale simple et peu élevée»

Il faut s'attendre à une accélération de la croissance mondiale à partir du second semestre de 2021, portée par l'élargissement du déploiement des vaccins et la poursuite du soutien des politiques budgétaires et monétaires. Entre-temps, sur le plan local, le monde des affaires s'aligne sur la vision du Gouvernement de restaurer la croissance tout en assurant la protection de la population, insiste le Président de la [Chambre de Commerce et d'Industrie](#).

En début d'année, il y avait une belle dynamique au sein de la communauté des affaires et parmi les investisseurs. Celle-ci a été quelque peu enrayée par le reconfinement. Au niveau de la Chambre de Commerce et d'Industrie, quel est votre constat ?

En effet, après le choc économique et psychologique du confinement et le ralentissement brutal de notre économie, l'année 2020 peut être qualifiée d'annus horribilis avec la crise de Covid-19, puis le choc du MV Wakashio. 2021 s'annonçait comme une année de reprise et de reconstruction. Malheureusement, la seconde vague nous a frappés de plein fouet et notre situation de pays «Covid safe» est mise à mal. Le déploiement du vaccin tant sur le plan mondial que national est une lueur d'espoir pour la reprise des activités, avec une importance particulière pour le secteur touristique. Ainsi, la seconde vague a freiné l'élan de la reprise des affaires et la confiance des entreprises. Cependant, les opérations commerciales essentielles et stratégiques ont été maintenues pendant le verrouillage partiel de cette année. À la MCCI, nous avons continué à jouer un rôle déterminant dès le premier jour du verrouillage partiel pour mettre en place tous les systèmes de soutien pour assurer la facilité de faire des affaires pour les services essentiels, l'objectif étant la sauvegarde de la chaîne d'approvisionnement et de la distribution : du port aux consommateurs via les supermarchés et autres commerces. Le point positif est qu'en 2021, la communauté des affaires et la nation en général étaient mieux préparées. Elles ont pu s'adapter plus rapidement au confinement. Parallèlement, l'application pour l'obtention des WAP (Work Access Permits) a été plus simple et plus rapide. Ce qui fait que le confinement a été moins pénalisant. De plus, le «zonage» des régions à risque permet une circulation plus

fluide aux autres régions. De ce fait, l'impact est mitigé. Par ailleurs, la plupart des unités commerciales ont maintenu leurs opérations bien que dans certains cas avec une main-d'œuvre réduite.

Pendant le reconfinement, l'on a retrouvé la belle entente entre l'État et le secteur privé qui a permis d'accélérer la campagne de vaccination. Est-ce que cela pourrait inaugurer une nouvelle ère de coopération entre ces deux partenaires ?

Je peux témoigner que le dialogue entre la MCCI et l'État repose sur des bases solides et un respect mutuel. Il est important de rappeler que dès sa création en 1850, la Chambre a été engagée dans des discussions de haut niveau avec les pouvoirs publics sur les questions d'ordre économique et commercial. Cette tradition perdure, fort heureusement. Les officiers et autres analystes de la MCCI sont en contact quasi permanent avec leurs homologues de la fonction publique. De même, les cadres de la MCCI ont un accès facile avec de nombreux ministres et chefs de cabinet. C'est le ciment du paysage économique de notre petite île. Bien sûr, selon certaines circonstances, les points de vue peuvent différer, cela est sain et la MCCI, comme les autres institutions du secteur privé, respecte le droit de l'État. Tout comme l'État reconnaît la contribution importante du secteur privé mauricien. Par contre, il me semble que la société civile est en train d'émerger comme un acteur important de la pensée et de l'action économique. Je pense que la société civile jouera un plus grand rôle à l'avenir ; cela nécessite une meilleure organisation et permanence dans leur action. Pour en revenir à la communication entre la MCCI et nos dirigeants, il est bon de souligner que la Chambre est présente sur plusieurs conseils d'administration d'organismes étatiques. Et, dans certains cas, elle est un investisseur aux côtés de l'État. De plus, notre institution est partie prenante des négociations commerciales internationales. Nous y sommes invités par l'État. Ce qui est souvent cité comme un exemple par les organisations internationales. Tout ceci prouve que la relation secteur public-privé est non seulement solide, mais surtout bienveillante. Vous parlez de collaboration pendant la campagne de vaccination. Il est vrai que les organisations du secteur privé ont collaboré étroitement avec le gouvernement sur le programme de vaccination concernant surtout les employés des entreprises. Nous avons identifié les centres de vaccination les plus rapprochés pour les entreprises et coordonné le programme de vaccination. Mais cette coopération va au-delà de la vaccination. La MCCI a été un partenaire solidaire des autorités publiques pendant le confinement. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement pour la coordination avec les opérateurs pour le WAP, ainsi que pour les protocoles d'ouverture des grandes surfaces, entre autres.

«Il faut à tout prix faire grossir le gâteau»

Si les opérateurs sont plus prudents depuis le second confinement et hésitent à aborder la question de reprise, l'on constate toutefois que le marché se montre plus confiant, la Bourse de Maurice étant sur une courbe haussière depuis la mi-mars. Qu'est-ce qui explique que la confiance soit plus présente autant chez les investisseurs que les acteurs économiques ?

La prise en compte de l'effet de la Covid-19 tant sur l'économie nationale qu'internationale a initié un déclin de la valeur de nombreux actifs, l'année dernière, car de nombreuses «blue chips» ont été affectées. En outre, il y a eu la mesure interdisant aux banques de déclarer des dividendes. Aujourd'hui, nous avons une meilleure visibilité tant sur l'ouverture éventuelle de nos frontières que la reprise économique mondiale. Donc, il y a forcément un effet d'ajustement des valeurs en Bourse. De plus, toute crise créant des opportunités, certains investisseurs prennent de nouvelles positions. Cela est l'essence même d'un marché boursier. Cela dit, il est un fait que notre Bourse est petite et isolée avec peu d'actifs et d'acteurs. Ainsi, l'impact d'un choc économique se fait davantage sentir, d'autant plus que de nombreux investisseurs étrangers ont choisi de réaliser leurs investissements. Cela impacte négativement les valeurs. La hausse du SEMDEX est également attribuée à la performance financière des banques commerciales. En effet, il y a eu une légère amélioration de la confiance des entreprises par rapport à la même période, l'année dernière, car les mesures d'accompagnement proposées par l'État ont permis le maintien de nombreuses entreprises, et ce, malgré la résurgence de la seconde vague. Ces mesures ont permis la continuité des activités avec un strict minimum, ce qui a renforcé la confiance sur tous les fronts.

Néanmoins, la communauté des affaires reste fragilisée et inquiète avec plusieurs défis tant opérationnels que structurels. De plus, notre isolement nous rend extrêmement vulnérables. Consécutivement à la crise mondiale, le secteur logistique a été fortement impacté. Valeur du jour, on fait face à des problèmes d'irrégularités des dessertes à Port-Louis, couplés à une hausse importante des coûts du fret. L'inefficacité rapportée de certaines activités portuaires complique la donne. En effet, en cette période de crise, les opérateurs maritimes, en particulier les lignes maritimes, cherchent à optimiser leurs opérations et leurs coûts. Ainsi, tout retard est pénalisant et certaines lignes préfèrent des rotations moins fréquentes sur Port-Louis et la zone sud-ouest de l'océan Indien. Cela a un effet direct sur le coût des marchandises, avec des pressions inflationnistes sur les produits importés et une perte de compétitivité pour nos exportations.

Union des Comores

Coronavirus : la Chine offre un deuxième lot de 100 000 doses du vaccin Sinopharm aux Comores



9 juin 2021



Dans le cadre de la campagne de vaccination, les Comores ont commandé 200 000 doses du vaccin Sinopharm à la Chine.

"Notre pays offre un second lot de 100 000 doses"

Pour freiner la circulation du **coronavirus**, la campagne de **vaccination** aux **Comores** avance à grands pas. Mardi 8 juin, l'ambassadeur de Chine dans ce pays, **He Yanjun**, a rencontré le président **Azali Assoumani**. Comme le rapporte *Al-Watwan*, l'accélération de la **vaccination** anti-**Covid-19**, a été au centre de leur discussion. Selon l'ambassadeur, la **Chine** a prévu d'accompagner les Comoriens dans la lutte contre la pandémie. *"Notre pays offre un second lot de cent mille doses de vaccin Sinopharm aux Comores"*, a-t-il annoncé.

Selon le diplomate chinois, les **Comores** ont commandé deux cent mille doses du même **vaccin**, et elles vont bientôt arriver à **Moroni**.

Les Comores ont déboursé une somme importante

Le conseiller diplomatique du chef de l'Etat, **Ahamada Hamadi**, a, de son côté, affirmé que les **Comores** ont déboursé une importante somme pour l'achat de 200 000 doses de vaccin **Sinopharm**. *"La Chine se charge de l'acheminement des trois cent mille doses de vaccin de la Chine vers les Comores"*, a-t-il précisé.

Il a par ailleurs, salué les relations fraternelles entre les deux pays. *"Nous sommes fiers que nous soyons parmi les pays ayant avancé dans la vaccination, qui déploient tous les moyens pour que toute la population soit vaccinée"*, a-t-il indiqué.

Al-watwan
Le premier journal des Comores

10 juin 2021



Conseil des ministres H. M'saidie : « L'objectif est de vacciner l'ensemble de la population cible »

Le gouvernement comorien vient d'annoncer la commande de deux-cents mille doses du vaccin Sinopharm. Avec le nouveau lot de vaccin de la Chine, ce sont donc trois-cent mille doses qui sont attendues. Le porte-parole du gouvernement, Houmed M'saidie affirme ainsi qu'avec l'arrivée de ces doses, ce sera 30 à 40% de la population qui sera vaccinée sur les 60% visés.

Le gouvernement s'est réuni hier mercredi au palais présidentiel de Beit-salam autour du chef de l'Etat, Azali Assoumani pour le traditionnel Conseil des ministres. Son porte-parole et ministre de l'Economie, Houmed M'saidie s'est ensuite présenté devant la presse pour en restituer les points évoqués lors de ce rendez-vous hebdomadaire.

Le ministre a ainsi fait savoir que le gouvernement réfléchit à la façon de sécuriser les sites de pompage d'eau à l'exemple de celui de Vuvuni ya Bambao. Il s'agit selon lui de «clôturer ces lieux qui, jusqu'ici, sont à la portée de tout le monde» et même accessibles aux animaux alors que l'eau en question sert à alimenter la population de plusieurs localités telle que la capitale, Moroni.

«Les sites concernés sont aussi entourés de terrains appartenant à des particuliers ce qui constituerait une autre raison de les sécuriser. L'expropriation de certains terrains, après discussions avec les propriétaires, ne seraient d'ailleurs pas à exclure si cela est nécessaire», nous a-t-il dit.

Autre sujet évoqué : la loi sur les investissements votés en 2019. Cette loi prévoit la mise en place de zones économiques spéciales devant permettre d'exploiter certains secteurs selon les besoins. Un décret est d'ailleurs attendu, lequel devrait permettre d'étudier les zones concernées ainsi que l'usage qui en sera fait.

La santé a aussi été au centre des discussions puisque le paludisme. Malgré le traitement de masse à base d'Artequick et de Primaquine, la maladie est toujours présente dans le pays et revient même en force surtout à Ngazidja où, il faut le dire, les résultats enregistrés ont été moindres, comparés à ceux de Ndzuani et Mwali.

Le ministère de la Santé et la République populaire de Chine ont tablé sur un programme d'un milliard et demi de francs comoriens pour éliminer, d'ici trois ans, le paludisme à Ngazidja.

Eradiquer le paludisme à Ngazidja - Le ministre Houmed M'saidie a ensuite rappelé que «le gouvernement a prévu d'acheter deux-cents mille doses du vaccin Sinopharm et que de son côté la République populaire de Chine en a promis cent mille autres doses au peuple comorien pour lutter contre la Covid-19». Ce sont donc trois-cent mille doses qui sont attendues.

Le porte-parole du gouvernement affirme ainsi qu'avec l'arrivée de ces doses, ce sera 30 à 40% de la population qui sera vaccinée puisque le pays a déjà réceptionné et vacciné la population avec les cent-mille doses reçu également de la Chine il y a quelques mois. « Notre objectif est de faire en sorte que les Comoriens devant être vaccinés le soit d'ici la fin de l'année », assure le porte-parole du gouvernement.

Développement économique : Dahari intensifie son action en faveur de l'agriculture, la pêche et la biodiversité



10 juin 2021

Al-watwan

Le premier journal des Comores

En dépit des effets néfastes de la pandémie de Covid-19, Dahari a intensifié son action en faveur du développement agricole, de la réorganisation de pêcheries et de la protection de la biodiversité terrestre et marine

L'Ong Komori ya leo na meso, Dahari, vient de rendre public son rapport d'activités de l'année 2020. Les dernières feuilles du document d'une trentaine de pages sont consacrées aux données les plus essentielles, le bilan financier de la structure. En camemberts avec chiffres à l'appui, y sont contrebalancées les recettes et les dépenses de l'année écoulée. Partie avec un fonds propre représentant les 10% du budget total, l'organisation a réussi à collecter la somme de 339.579.652 francs comoriens.

Selon le rapport financier, ces fonds sont mobilisés auprès des partenaires de l'Ong, en l'occurrence l'Union européenne à hauteur de 46%, Bangor University à 15%, l'Initiative développement (ID) à 8%, Wwf (6%) et Blue Ventures à hauteur de 5%, mais aussi Cepf, Prefer et Darwin avec 3% chacun, et les ambassades du Royaume Uni à Madagascar et de la France aux Comores qui lui ont apporté chacune 2% de ce budget total.

La moitié du budget consacrée aux projets

Grâce à cette manne financière, Dahari a pu consommer 51% de ces recettes pour financer ses projets, mais aussi pour pouvoir fonctionner (17%), entretenir son personnel administratif (15%), assurer sa communication (3%) et s'occuper de la vie associative (3%). Soit un montant total de 315.892.463 francs de dépenses, des chiffres encore

provisaires en attendant qu'ils soient audités, selon le rapport financier présenté.

L'année dernière, l'Ong codirigée par Hugh Doulton et Misbahou Mohamed s'est mobilisée, entre autres, pour la gestion des ressources maritimes. Elle a, à cet effet, conduit un total de 6.700 sorties de pêche échantillonnées, formé 62 pêcheurs hommes et femmes en gestion d'association, en leadership et en techniques de pêche durable.

Une vingtaine de femmes sont aussi formées aux techniques de séchage et un suivi sur le récif a été effectué sur 54.000 m². Et pour avoir des meilleures prises, deux fermetures de la pêche aux poulpes ont été organisées au cours de l'année. Il a été constaté que les poulpes pêchés à la réouverture ont, en moyenne, une masse deux fois plus importante que ceux pêchés avant la fermeture.

Kenneth a bouleversé l'écosystème

En outre, Dahari a entamé en 2020 une collaboration avec Abalobi, une Ong Sud-africaine qui développe des applications pour améliorer les conditions des pêcheurs. L'objectif a été de faciliter, en partenariat avec Blue Ventures, le suivi de pêche à pied en simplifiant l'accès aux données pour les communautés. Quant à la conservation de la biodiversité, il est rapporté que 48% des Roussettes de Livingstone de Ndzuani sont protégées dans des dortoirs et qu'actuellement sept sites dortoirs sont en cogestion. Selon les relevés des recensements effectués dans l'année, il s'est révélé que les chauves-souris de Livingstone ont été au nombre de 567 en saison humide contre 686 en saison sèche.

A en croire les techniciens en écologie de Dahari, ils suivent en tout 16 dortoirs sur l'île et admettent que le passage du cyclone Kenneth, l'année précédente, a eu un réel impact sur les chiffres des chauves-souris suivies dans l'île. Au chapitre de la gestion des ressources naturelles, les chiffres sont aussi éloquentes pour l'année avec 53.000 arbres plantés, 56.000 boutures distribuées et l'enrôlement de 929 planteurs, dont 35% de femmes.



Un engagement contre la Covid-19

Dahari soutient 8 pépinières communautaires et 249 personnes ont été formées à travers une douzaine de formations en embocagement. Elle suit également 4 sources d'eau. La nouveauté dans ce domaine serait le suivi numérique du reboisement. Ce suivi est réalisé numériquement grâce au développement de formulaires de collectes des données avec le logiciel KoboToolbox. C'est ainsi qu'un technicien a tenu à souligner que désormais «la tablette remplace des dizaines de papiers que nous devions transporter en permanence».

En agroforesterie, il y a eu une formation et Dahari a élaboré, dans le cadre du projet Darwin et en collaboration avec le Centre mondial pour l'agroforesterie (Icraf), un guide technique pour la sélection et la gestion des arbres aux Comores. Le développement rural s'est aussi justifié par le chiffre élevé de 2.762 producteurs accompagnés dans leur activité, et par les 77 variétés vivrières appréciées de bananier, manioc, patate douce, taro et igname présentes à Ndzuani.

Il est à souligner également que 1.594 producteurs sont capables de multiplier leurs semences vivrières, ce qui a fait que près de 10.500 semences de bananiers et 35.000 boutures de manioc et de patate douce ont été distribuées au cours de l'année écoulée dans les zones d'intervention de l'Ong à Ndzuani et à Ngazidja. Il faut rappeler que le véritable lancement des activités de Dahari à Ngazidja a eu lieu en 2020. À l'heure de la Covid-19, Dahari s'est aussi mobilisée contre la pandémie par des initiatives de sensibilisation engagées immédiatement avec le gouvernement.

En effet, le quotidien de l'association a été largement impacté mais les équipes de Dahari se sont vite réveillées pour accompagner les populations locales dans la lutte contre la maladie. Ainsi, d'avril à décembre 2020, il a fallu une réorganisation des activités, dont le télétravail pour les 22 membres de l'équipe Dahari.

Seychelles

11 pilotes d'Air Seychelles vont être licenciés, signe de nouvelles difficultés.



9 juin 2021

Air Seychelles a déclaré qu'après consultation avec les employés concernés, elle enverrait la liste des 11 pilotes au ministère de l'Emploi et des Affaires sociales. (Air Seychelles)

Air Seychelles a déclaré qu'après consultation avec les employés concernés, elle enverrait la liste des 11 pilotes au ministère de l'Emploi et des Affaires sociales.

Onze pilotes d'**Air Seychelles** devraient être licenciés après qu'une demande de licenciement a été envoyée au ministère de l'Emploi et des Affaires sociales, a annoncé mercredi la compagnie aérienne.

La compagnie aérienne a déclaré que "compte tenu de l'impact financier de COVID-19, de la réduction des activités de vol et de la fermeture continue des marchés sur l'ensemble du réseau de la compagnie aérienne, sur la base des scénarios de reprise attendus, **Air Seychelles** a malheureusement dû évaluer son plan de main-d'œuvre. »

Air Seychelles a déclaré qu'après consultation avec les employés concernés, elle enverrait la liste des 11 pilotes au ministère de l'Emploi et des Affaires sociales d'ici la fin de cette semaine pour lancer le processus formel de licenciement. Le licenciement des 11 pilotes intervient près de quatre mois après que la compagnie aérienne a annoncé un licenciement volontaire ciblant les travailleurs plus âgés dans le cadre de l'évaluation de son plan de main-d'œuvre afin de maintenir ses opérations à long terme.

« Compte tenu de l'environnement d'emploi sans précédent, la compagnie aérienne offre également diverses opportunités d'emploi actuellement disponibles au sein de l'organisation aux collègues concernés comme alternative, en plus de maintenir leur contrôle de compétence de licence sur un an avec la possibilité de renouvellement en fonction de l'amélioration des performances de l'entreprise. », a déclaré Air Seychelles.

La crise de la dette à laquelle **Air Seychelles** est confrontée a fait l'objet de nombreuses discussions au sein des branches exécutive et législative du gouvernement de la nation insulaire de l'océan Indien occidental.

Le secrétaire d'État au ministère des Finances, Patrick Payet, a annoncé en avril que les Seychelles avaient conclu un accord pour prendre la pleine propriété de sa compagnie aérienne nationale, à la suite de discussions avec **Etihad Airways** au cours desquelles la compagnie aérienne basée aux Émirats arabes unis a accepté une forte remise sur la participation de 40 pour cent qu'il détient.

Air Seychelles devait 72,3 millions de dollars à **Etihad** ; avec la dépréciation de 79%, les Seychelles paieront 11,34 millions de dollars. Un total de 71,5 millions de dollars est toujours dû aux détenteurs d'obligations.

Il a ajouté que les Seychelles étaient toujours en pourparlers avec la Trade Development Bank - une banque en Afrique - pour qu'un prêt soit contracté par le gouvernement pour payer les détenteurs d'obligations et Etihad. Une fois les négociations terminées avec les détenteurs d'obligations, les détails devraient être transmis aux médias.

Par ailleurs le gouvernement seychellois se penchera lundi sur l'avenir d'**Air Seychelles** lors d'un conseil des ministres extraordinaire.

Un nouveau tribunal pour se prononcer sur les questions de commerce équitable et de concurrence aux Seychelles



7 juin 2021



Ces dispositions permettront à la Fair Trading Commission de s'acquitter efficacement de sa mission de sauvegarde des intérêts des consommateurs, de promotion de la concurrence et du commerce équitable aux Seychelles.

Un nouveau tribunal devrait être créé aux Seychelles pour rendre un jugement formel sur toutes les questions de consommation et de concurrence, ce qui, selon les responsables, sera une réparation rapide et efficace pour les consommateurs et les entreprises.

La mise en place du tribunal fait suite à l'approbation du projet de loi consolidé sur le commerce équitable par le cabinet des ministres récemment.

Le nouveau projet de loi vise à consolider et à réviser la loi relative au commerce équitable, à la concurrence et à la protection des consommateurs en abrogeant d'autres lois connexes. Il contient des dispositions et des outils juridiques internationaux qui permettront à la commission de servir d'organe d'enquête, d'agir en temps voulu et de s'acquitter efficacement de son mandat.

Ces dispositions permettront à la Commission de commerce juste de s'acquitter efficacement de sa mission de protection des intérêts des consommateurs, de promotion de la concurrence et du commerce équitable aux Seychelles - 115 îles de l'océan Indien occidental - au profit des consommateurs, des entreprises et de l'économie.

Le directeur général de la Commission, Francis Lebon, a déclaré vendredi aux journalistes que cela a donné à la commission la capacité de faire une application plus stricte de la loi.

« Cela signifie qu'on sera en mesure de donner réparation aux clients de manière plus rapide et plus vigoureuse également. Parce que les sanctions ont également été révisées. Cela a également donné à la commission des outils pour aussi lutter contre les cartels, étant donné que cela n'existait pas sous la loi précédente », a expliqué M. Lebon.

Il a ajouté que toute décision ou ordonnance du tribunal peut être signifiée, exécutée et appliquée de la même manière qu'un jugement ou une ordonnance de la Cour suprême en vertu du Code de procédure civile des Seychelles. "Le tribunal dépendra directement d'un juge", a déclaré M. Lebon, ajoutant qu'il remplacera désormais le conseil de la commission et le tribunal d'appel.

M. Lebon a précisé que le projet de loi est conçu sur mesure et reconnaît les circonstances particulières des Seychelles, tout en considérant des mécanismes éprouvés, s'appuyant sur leurs succès et tirant les leçons de leurs échecs tout en prévoyant l'imposition d'une pénalité fixe dans certains cas.

Un communiqué du ministère des Finances, de la Planification économique et du Commerce a déclaré que « le nouveau projet de loi reflète également l'engagement du gouvernement à obtenir les résultats souhaités pour les consommateurs et les entreprises ainsi qu'à démontrer l'importance attachée à la protection des consommateurs et à la concurrence loyale aux Seychelles, aux niveaux régional et international."

La mise en place du nouveau tribunal du commerce équitable devrait être opérationnelle d'ici la fin de cette année.

La Commission de commerce équitable est un organisme gouvernemental indépendant établi en vertu de la Loi sur la Commission du commerce équitable de 2009. Elle vise à protéger les intérêts des consommateurs, à promouvoir la concurrence et le commerce équitable aux Seychelles au profit des consommateurs, des entreprises et de l'économie.

Afrique et Océan Indien

GEO

10 janvier 2021



Archipel des Glorieuses

Une réserve naturelle nationale a été créée sur l'archipel inhabité des Glorieuses, situé dans l'océan indien entre Madagascar et l'archipel des Comores, selon un décret paru jeudi au Journal officiel.

La Réserve naturelle nationale de l'archipel des Glorieuses comprend l'ensemble des terres émergées, ainsi que les eaux de ce territoire qui dépend des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF).

L'archipel, dont les terres émergées représentent environ 7 km², est composé de la Grande Glorieuse (3 km de diamètre), de l'îlot du Lys (600 mètres de diamètre), des roches Vertes et du rocher du Sud.

"La création de cette réserve naturelle nationale est une concrétisation phare de la stratégie nationale des aires protégées pour la prochaine décennie (2020-2030), annoncée par le président de la République le 11 janvier lors du One Planet Summit à Paris.

Elle contribue à l'objectif fixé par Emmanuel Macron : classer 30% de l'espace maritime et terrestre français en aires protégées, dont un tiers sous protection forte", selon un communiqué du ministère de la Transition écologique.

"Protéger 30% des espaces terrestres et marins français d'ici à 2022 est une belle ambition. Le véritable défi est de placer 10% de nos aires protégées sous protection forte. Au-delà des chiffres, l'enjeu est de concentrer nos efforts sur les +points chauds+ de biodiversité dont l'archipel des Glorieuses, et les écosystèmes remarquables qu'il abrite, est un parfait exemple", a déclaré à l'AFP Bérangère Abba, secrétaire d'État en charge de la Biodiversité.

Chacun des 35 "points chauds" de la biodiversité mondiale accueille au moins 1.500 espèces endémiques et a perdu plus de 70% de sa végétation d'origine. Les territoires français se trouvent dans cinq d'entre eux, selon un document du ministère.

Emmanuel Macron avait visité cet archipel en 2019 pour parler défense de la biodiversité, lors d'un déplacement à Mayotte.

"Grande Glorieuse compte 2.500 espèces, dont 20% sont menacées d'extinction", avait à l'époque expliqué le directeur de l'environnement des TAAF, Cédric Marteau. Parmi celles-ci figurent les holothuries (concombres de mer), les requins-citron, les requins pointe noire ou les requins pointe blanche.

Mais la plus emblématique de ces espèces est la tortue verte dont 2.500 pontes sont enregistrées chaque année sur la Grande Glorieuse. En 2012, un parc naturel marin avait déjà été créé sur cet archipel.

26 mai 2021

Le Maroc, un modèle structurant pour une relance africaine verte, inclusive et résiliente ?

Dans quelle mesure la crise de la COVID-19 peut-elle être une opportunité de véritablement mettre en œuvre l'action climatique, de renforcer la résilience et d'amorcer la croissance verte ?



Vue La capitale marocaine Rabat

Dans un contexte mondial marqué par l'intensification des déséquilibres structurels, l'adoption de politiques publiques inclusives ancrées dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable se révèle plus que jamais nécessaire. La crise est donc une opportunité pour une transition verte en Afrique.

Le Maroc peut y jouer un rôle central. Il s'agit d'une des principales réflexions du rapport rédigé par le cabinet marocain de stratégie, Positive Agenda Advisory, en collaboration avec la Fondation Européenne pour le Climat.

L'Afrique et la région méditerranéenne figurent parmi les régions les plus touchées par le changement climatique. En Méditerranée, un récent rapport de scientifiques relève que les températures y augmentent 20% plus rapidement qu'ailleurs dans le monde, aggravant les risques de stress hydrique alors même que les systèmes agricoles y sont à 70% pluviaux. La demande intérieure en énergie croît par ailleurs de 5 à 6% par an tandis que la pression démographique régionale continue de s'accroître avec son corollaire, l'urbanisation exponentielle des populations.

Tant de facteurs qui font de la relance économique post-COVID en Afrique une réelle opportunité pour accélérer le mouvement en direction de politiques publiques plus inclusives et de faire de la croissance verte un élément central de l'équation de la résilience.

Dans ce contexte, le rapport élaboré par Positive Agenda Advisory met en évidence trois points essentiels.

Crise de la COVID-19 : la nécessité d'une approche intégrée des politiques publiques

La crise a montré qu'aucun pays ne peut revenir à la normale en matière de politiques publiques. Une vision véritablement holistique doit être adoptée pour créer des synergies entre la relance économique, le développement social et la gestion durable des écosystèmes. En ce sens, l'impact de la pandémie de COVID-19 pourrait créer de nouvelles opportunités dans le domaine des politiques publiques et une prise de conscience accrue qui pourrait servir la cause d'un nouveau modèle de croissance plus durable et résilient.

L'action climatique devient ainsi un atout pour la compétitivité. La région doit faire de la relance post-pandémie un moment décisif pour que ses entreprises développent des visions alignées sur le développement vert et durable et promeuvent les innovations dans ce sens. Les politiques publiques doivent donc chercher à créer et promouvoir des opportunités pour le secteur privé par le biais d'une série de programmes allant de l'efficacité énergétique à la substitution d'énergie, en passant par la réutilisation et le recyclage, la numérisation des techniques industrielles, les processus de gestion et de traitement des déchets et l'utilisation renforcée des énergies renouvelables.

Par ailleurs, l'augmentation des investissements et la multiplication des projets d'adaptation sur le plan local auront un impact considérable sur le climat et la création d'emplois. Il est donc essentiel de soutenir les initiatives bottom-up et les technologies émergentes, en collaboration avec les collectivités locales et la société civile.

Le nexus croissance verte, inclusive et résiliente à travers cinq axes

Cette vision intégrée doit se baser sur le nexus croissance verte, inclusive et résiliente à travers cinq axes . En premier lieu , ancrer l'économie verte comme une priorité nationale horizontale. Les stratégies de croissance verte doivent faire partie intégrante de toutes les politiques publiques (dans le domaine de l'énergie, des transports, de l'agriculture, de l'industrie, de l'habitat, etc.) afin de promouvoir une économie à faible émission de carbone, économe en ressources et socialement inclusive. Deuxièmement, mieux reconstruire en confirmant la centralité des secteurs du « care ». Une économie verte, décarbonée et résiliente doit être inclusive et répondre aux besoins des populations les plus vulnérables dont les conditions sont aggravées par le changement climatique.

Troisièmement, accélérer la numérisation des services publics. La numérisation peut également constituer un levier stratégique pour l'atténuation des gaz à effet de serre (GES) en faisant évoluer les modèles traditionnels de l'énergie, de l'agriculture, du logement, de l'industrie et de la mobilité.

En quatrième lieu, adopter une stratégie de mobilisation de financements à long terme, basée sur la diversification des ressources nationales et internationales, l'innovation dans l'ingénierie financière climatique, la promotion à l'international de ses projets à faible consommation de carbone et le renforcement des capacités pour la mise en œuvre des projets.

Enfin, actionner le triptyque : "Récupérer / Redémarrer / Réinventer". Ce cadre peut aider à identifier la séquence des stratégies nationales et régionales et les voies durables vers un développement plus vert. En déployant des modèles économiques agiles, flexibles et résilients à faible émission de carbone, et en investissant massivement dans des solutions écologiques.

Le Maroc est appelé à jouer un rôle moteur dans la transition verte, inclusive et résiliente en Afrique

Sur les thématiques de la croissance verte et de la nécessité d'une croissance plus inclusive, le Maroc a, sous l'impulsion de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, et depuis plusieurs années, anticipé les évolutions en cours et se trouve aujourd'hui prêt à accélérer la mise en œuvre d'une transition verte et inclusive ainsi qu'à jouer ainsi un rôle central et moteur sur le continent africain. En effet, la trajectoire marocaine montre clairement qu'elle se caractérise par l'anticipation et la réactivité.

Ce modèle marocain est aujourd'hui reconnu sur la scène internationale. De nombreux classements internationaux mettent le Maroc parmi les premiers pays au monde sur la question de la lutte contre le changement climatique et la gestion de la pandémie de la COVID-19 a été saluée par la communauté internationale. Cette stratégie s'accompagne également par l'intensification du partenariat marocain sur l'ensemble du continent africain au bénéfice du renforcement de la coopération Sud-Sud. Les actions de solidarité engagées sur Instructions Royales en direction de nombreux pays du continent en soutien à la lutte contre la COVID 19 en sont une des illustrations.

Ces acquis, qui s'inscrivent dans une dynamique et une projection sur le long terme, permettent au Maroc de pouvoir jouer un rôle actif et moteur pour une transition verte, inclusive et résiliente en Afrique.

REVUE DE PRESSE REGIONALE éditée par le Bureau du CARREFOUR des ENTREPRENEURS de l'OCEAN INDIEN



SEUL on va parfois plus vite ; ENSEMBLE on va souvent plus loin